

# Un désir citoyen de nature maîtrisée : Quelle place pour les parcs naturels en ville ?

Amélie Robert et Jean Louis Yengué  
Géographes, Université de Tours, UMR CITERES

**Mots clés :** espaces verts urbains, parcs naturels, services écosystémiques, perceptions, usages, citoyens, gestion, acteurs municipaux

## Résumé

En se fondant sur la nomenclature du MEA (2005), l'UICN France (2013) détaille les services offerts par les écosystèmes urbains :

- d'approvisionnement, source de biens utilisables par l'homme (nourriture),
- de régulation, assurant un environnement agréable (qualité de l'air),
- culturels, regroupant les bienfaits non matériels (loisirs),
- de support, permettant le maintien des trois précédents (biodiversité).

Il est maintenant acquis que les espaces de nature participent à la qualité de vie en ville ; les bénéfices pour les usagers sont nombreux (Konijnendijk *et al.*, 2013 ; Long et Tonini, 2012). Les villes en ont conscience et elles utilisent ces espaces comme argument de séduction, pour attirer de nouveaux habitants ; leurs élus les exploitent aussi, comme argument électoral. Les espaces verts concourent à améliorer l'image des villes, à les rendre attractives (Boutefeu, 2007).

Dans le cadre du projet de recherche SERVEUR (SERvices Rendus par les espaces VERts URbains), financé par la région Centre, nous nous sommes intéressés aux services culturels et à la consommation des espaces de nature en ville. Ici, nous nous interrogeons plus particulièrement sur cet attrait exercé par les espaces verts : quelle nature en ville le citoyen désire-t-il ? Cette nature prend des formes diverses, du parc d'agrément fortement ordonné au parc naturel, où la végétation croît spontanément. Quel type d'espaces verts les citoyens plébiscitent-ils le plus ? S'agit-il des parcs naturels ? Comment les gestionnaires des espaces verts intègrent-ils cette préférence ?

Afin d'identifier la demande de nature des citoyens, à travers leurs usages et perceptions, et les pratiques de gestion résultantes, mises en place par les acteurs municipaux, nous avons mené dans plusieurs villes de la région Centre :

- des observations non participantes,
- des enquêtes *in situ* auprès des usagers,
- des entretiens auprès des gestionnaires des espaces verts (élus, chefs de service et techniciens).

De ce travail, il ressort que la nature urbaine doit être maîtrisée, pour les deux publics mais les justifications diffèrent.

Pour les habitants, l'espace vert urbain est d'abord un espace récréatif, sécurisé et propre, avec des pelouses tondues, des arbres élagués et des parterres de fleurs sans cesse renouvelés. Les usages semblent confirmer cette idée. Les bois et espaces semi-naturels, catégorie dans laquelle entrent les parcs naturels, sont moins fréquentés que les parcs d'agrément. Pourtant, le citoyen déclare apprécier la nature ; il réclame sa présence en ville. Mais il se plaint aussi des désagréments engendrés auprès des gestionnaires : il veut une nature qui ne salit pas (boue) et voit dans le développement spontané de la végétation un manque d'entretien, une « *nature en désordre* » (termes d'un élu) qu'il dénonce. Pour les gestionnaires, la perception de la nature par le citoyen est antagoniste ; il veut les avantages sans les inconvénients. Il désire en fait une nature contrôlée.

Les acteurs municipaux en charge des espaces verts abondent dans le même sens, même si eux aussi déclarent vouloir « *plus de nature* » ; la raison donnée est que « *la population ne suit pas* » (selon un élu). En effet, les techniciens et chefs de service souhaitent que les espaces qu'ils gèrent soient fréquentés et les élus ont tout intérêt à satisfaire la demande de leurs électeurs. Les gestionnaires ouvrent ainsi pour une nature entretenue et surtout pour que cet entretien soit visible, même s'il faut concilier des pratiques écologiques, encouragées par les politiques publiques, et la lutte contre l'enfrichement et la « *nature en désordre* ». La gestion différenciée s'impose dans toutes les villes mais même les espaces verts les moins entretenus ne doivent pas apparaître négligés aux yeux des habitants ; les prairies sont fauchées, les bois éclaircis. Les dynamiques naturelles sont encadrées pour éviter toute « *dérive* » que peuvent représenter les herbes trop hautes, les feuilles qui tombent, le pollen

La présence des parcs naturels en ville semble paradoxalement être remise en cause par ce désir de nature urbaine qu'exprime le citoyen et que tentent de satisfaire les gestionnaires, désir d'une nature maîtrisée, sans inconvénient.

Boutefeu, E., 2007. « La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm> (10/02/2015)

Konijnendijk, C. C. et al., 2013. *Benefits of Urban Parks. A systematic review. A Report for IFPRA*, Copenhagen & Alnarp, 70 p.

Long, N. et B. Tonini, 2012. « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *Vertigo*, vol. 12, n 2, <http://vertigo.revues.org/12931> (18/12/2014)

MEA (Millennium Ecosystem Assessment), 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Island Press, Washington DC

UICN France, 2013. *Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France*, vol. 2.3 : *les écosystèmes urbains*, Paris, 20 p.